



# PRÉFECTURE DE POLICE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Liberté

Égalité

Fraternité

Cabinet du Maire

Courrier arrivé le 07/12/22

N° 17414/22/12/00490

Courrier ant: 17414/22/10/00428

**Bureau Sécurité Routière  
Observatoire départemental de  
sécurité routière**

BL/N° 31071

MAIRIE des 6 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> Arts	
ARRIVE LE: 05/12/22	
Pour Attribution	
<input checked="" type="checkbox"/> Le Maire	<input type="checkbox"/> AG
<input type="checkbox"/> DGS	<input type="checkbox"/> EC
<input type="checkbox"/> Technique	<input type="checkbox"/> Finances
<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Marchés
<input type="checkbox"/> Culture	<input type="checkbox"/>
COPIE A :	



Marseille, le 30 NOV. 2022

Monsieur le Maire,

Par courrier du 14 octobre 2022, vous avez attiré mon attention sur le schéma départemental d'implantation des radars et souhaitez l'intégration de nouveaux sites dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille.

L'opération de déploiement des radars a été initiée par mes services en début d'année 2022 après consultation des maires des communes du département ayant une accidentalité préoccupante. A ce titre, Marseille a fait l'objet d'une attention particulière et une liste de sites a été établie en collaboration avec les maires d'arrondissement et la mairie centrale.

Ainsi, une liste de propositions a été transmise à la délégation à la sécurité routière reprenant 31 sites dans le département dont 17 sur le territoire de la ville de Marseille. Cette vaste opération devrait débuter dans le courant du premier semestre 2023 par des études techniques de faisabilité. Trois sites ont été retenus dans votre secteur : l'avenue du Prado, l'intersection de la rue du Dr Escat et de l'avenue du Prado (modernisation d'un radar d'ancienne génération) et le boulevard Rabatau.

Je prends bonne note des sites du littoral sud de Marseille pour les intégrer au prochain plan annuel de déploiement de radars dans le département (avenue Mendès France, avenue de Hambourg et avenue de Bonneveine).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La préfète de police,  
des Bouches-du-Rhône

Frédérique CAMILLERI

Monsieur Pierre BENARROCHE  
Maire des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements  
125 rue du Commandant Rolland  
13285 Marseille Cedex 08